



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction de la scolarité

Ref : CFVU2022/22-0410

CFVU DU 07 AVRIL 2022

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DES CALENDRIERS UNIVERSITAIRES SPÉCIFIQUES 2022-2023 DU DEFLE, DE L'ÉCOLE DOCTORALE, DU DAEU ET DU CENTRE DE LANGUE BORDEAUX MONTAIGNE.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 07 avril 2022 réunie sous la présidence de Madame Marie MELLAC,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LES CALENDRIERS UNIVERSITAIRES SPÉCIFIQUES 2022-2023 DU DEFLE, DE L'ÉCOLE DOCTORALE, DU DAEU ET DU CENTRE DE LANGUE BORDEAUX MONTAIGNE.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 11/04/2022.*

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	
Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de votes pour	29
Nombre de votes contre	

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.